REPUBLIQUE FRANCAISE

RIOM LIMAGNE ET VOLCANS (PUY-DE-DOME)

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBÉRATIONS du CONSEIL de COMMUNAUTE D'AGGLOMÉRATION

Délibération n°45.01

Effectif légal du conseil communautaire : 61

Nombre de conseillers en exercice : 61

Nombre de conseillers présents ou représentés : 53

Nombre de votants : 53

Date de convocation : 9 décembre 2019

Date d'affichage du compte-rendu : 23 décembre 2019

Objet:

Rapports annuels retraçant l'exécution des Délégations de Services Publics :

> Réseau urbain de chaleur bois : rapport du délégataire RCBE

L'AN deux mille dix-neuf le lundi 16 décembre, le conseil communautaire, convoqué le 9 décembre 2019 s'est réuni à l'Arlequin à Mozac, à 18 heures 30 minutes, sous la présidence de M Frédéric BONNICHON, Président.

PRESENTS

M Christian ARVEUF, M Jean-Paul AYRAL, M Jacques BARBECOT, M José BELDA, Mme Martine BESSON, M Jean-Pierre BOISSET, M Frédéric BONNICHON, M Boris BOUCHET, Mme Nadine BOUTONNET, Mme Marie CACERES, M Philippe CARTAILLER, M Gérard CHANSARD, M André CHANUDET, M Eugène CHASSAGNE, M François CHEVILLE, M Philippe COULON, Mme Annick DAVAYAT, M Jacquie DIOGON, M Gérard DUBOIS, Mme José DUBREUIL, Mme Danielle FAURE-IMBERT, Mme Stéphanie FLORI-DUTOUR, M Jean-Christophe GIGAULT, M Daniel GRENET, Mme Michèle GRENET, M Roland GRENET, M Mohand HAMOUMOU, M Jean-Pierre HEBRARD, M Jean-Maurice HEINRICH, Mme Françoise LAFOND, Mme Nicole LAURENT, M Yves LIGIER, M Fabrice MAGNET, M Christian MELIS, M Gilbert MENARD, Mme Agnès MOLLON, M Christian OLLIER, M Alain PAULET, M Jean-Philippe PERRET, Mme Florence PLANE, Mme Anne-Karine OUEMENER, M Jacques VIGNERON, titulaires. Mme Marie-Christine VALLENET, suppléant.

ABSENTS EXCUSÉS:

Absents représentés ou suppléés :

- -M Gabriel BANSON, a donné pouvoir à M Christian ARVEUF
- M Claude BOILON, conseiller communautaire unique de CHAPPES, remplacé par Mme Marie-Christine VALLENET, conseiller communautaire suppléant
- -M Pierre CERLES, a donné pouvoir à M Jacquie DIOGON
- -M Lionel CHAUVIN, a donné pouvoir à Mme Marie CACERES
- -M Philippe GAILLARD, a donné pouvoir à M Yves LIGIER
- -Mme Catherine HOARAU, *a donné pouvoir à* M Jean-Maurice HEINRICH
- -M Didier IMBERT, a donné pouvoir à Mme Anne-Karine QUEMENER
- -Mme Marie-Pierre LORIN, a donné pouvoir à Mme Annick DAVAYAT
- -Mme Nicole PICHARD, a donné pouvoir à Mme Stéphanie FLORI-DUTOUR
- -M Thierry ROUX, a donné pouvoir à M Daniel GRENET
- -Mme Valérie SOUBEYROUX, a donné pouvoir à M Jean-Pierre HEBRARD

Absents:

- M Jacques LAMY
- Mme Régine PERRETON,
- M Vincent RAYMOND
- Mme Marie-Hélène SANNAT
- Mme Catherine VILLER-MICHON
- M Nicolas WEINMEISTER
- M Pierre PECOUL et son pouvoir pour Mme Emilie LARRIEU

<> <> <> <> <> <>

Secrétaire de Séance : Marie CACERES

Accusé de réception en préfecture 063-200070753-20191216-DELI20191216451

Date de télétransmission : 06/01/2020 Date de réception préfecture : 06/01/2020

Rapport n°45.01 - Rapports annuels retraçant l'exécution des Délégations de Services Publics : Réseau urbain de chaleur bois : rapport du délégataire RCBE

Vu l'arrêté préfectoral n°17-02555 portant transformation de la communauté de communes Riom Limagne et Volcans (RLV) en communauté d'agglomération,

Vu l'article L.1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) qui prévoit que le rapport produit chaque année par le délégataire doit être inscrit à l'ordre du jour du conseil communautaire,

Vu la convention de Délégation de Service Public de production, de transport et de distribution de chaleur, signée entre Riom Communauté et la société COFELY le 10 novembre 2011, et notifiée le 21 novembre 2011,

Vu les avenant n°1 et n°2 signés les 21 janvier 2013 et 28 novembre 2016,

Vu la tenue de la commission de contrôle financier le 25 octobre 2019,

Vu la tenue de la commission des services publics déléqués réunie le 25 octobre 2019,

Le conseil communautaire prend acte du rapport d'activité annexé, établi par RCBE pour le Réseau urbain de chaleur bois, pour l'exercice 2018.

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois, an que dessus.

Pour extrait conforme. A Riom, le 17 décembre 2019

Le Président

Frédéric BONNICHON



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication. Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la Communauté d'Agglomération, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre et qu'un silence de deux mois vaut décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée à ce même Tribunal Administratif dans un délai de deux mois. (Articles R.421-1 et suivants du Code de Justice Administrative et L.231-4 du Code des Relations entre le Public et l'Administration).

Date de télétransmission : 06/01/2020 Date de réception préfecture : 06/01/2020



Rapport du délégataire Exercice 2018

Service public local de production, transport et distibution d'énergie calorifique à partir d'un réseau de chaleur.

Convention de délégation de service public.

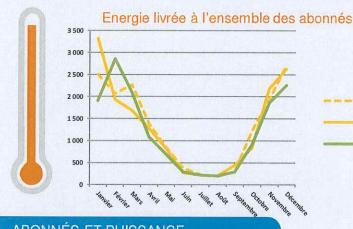


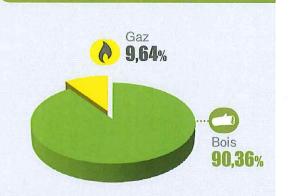
Accusé de réception en préfecture 063-200070753-20191216-DELI20191216451

Date de télétransmission : 06/01/2020 Date de réception préfecture : 06/01/2020

06/01/2020 C 16 dec - RAPPORT 45-1

MIX ÉNERGÉTIQUE





ABONNÉS ET PUISSANCE

BILAN RESEAU

2018





2016

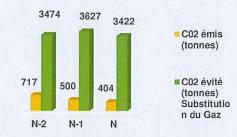
2017

2018

PRIX MOYEN DE LA CHALEUR

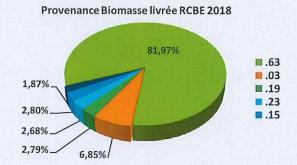


En 2017, la chaufferie a participé à la réduction de l'emprunte carbone de la ville à hauteur de 3 106 tonnes soit l'équivalent de près de 2 000 véhicules.



LE BOIS ENERGIE

LE BOIS ENERGIE



Quantité de bois utilisée pour le réseau de chaleur

6 767 Tonnes – 19 824 MWh

La consommation biomasse de la chaufferie contribue ainsi à la structure de la filière bois régionale à hauteur de 4 à 5 ETP

Accusé de réception en préfecture 063-200070753-20191216-DELI20191216451

Date de télétransmission : 06/01/2020 Date de réception préfecture : 06/01/2020

SOMMAIRE

1 - RAPPORT D'ACTIVITE 2018	7
1.1 FAITS MARQUANTS 2018	
1.2 AVENANTS AU CONTRAT	
1.3 SÉCURITE	
1,4 ORGANISATION DE L'EXPLOITATION ET EFFECTIFS DU SITE	
1.5 HEURES AFFECTÉES AU SITE	11
2 - COMMERCE	13
2.1 COMMERCIALISATION DU SERVICE	15
2.2 DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL	15
2.3 COMMUNICATION	
2.4 LIVRAISONS CHALEUR	
2.5 ÉVOLUTION DES INDICES DE RÉVISION FACTURATION R1 & R2	18
3 - EXPLOITATION	19
3.1 ACHAT ÉNERGIE PRIMAIRE	21
3.2 ENERGIE BOIS	
3.3 CHARGES D'EXPLOITATION	
3.4 COMPTE ENTRETIEN RENOUVELLEMENT	25
4 - COMPTE DE RESULTAT EXERCICE	29
5 - ANNEXES	33



O1RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018



Date de réception préfecture : 06/01/2020
Date de réception préfecture : 06/01/2020

Q1 RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018



PRÊAMBULE

Par convention notifiée le 16 Novembre 2011, la Ville de RIOM a confié à la société GDF SUEZ ENERGIE SERVICES – COFELY Services, devenue ENGIE ENERGIE SERVICES, la construction, le financement et l'exploitation du service public local de distribution d'énergie calorifique à partir d'un réseau de chaleur bois.

Le présent rapport a pour objet de fournir à la Ville de RIOM les informations nécessaires au contrôle du bon fonctionnement du service public de distribution de chaleur délégué à ENGIE Cofely et devenu RCBE.

1 - RAPPORT D'ACTIVITE 2018

1.1. - FAITS MARQUANTS 2018

Cette année 2018 est la ciquième année d'exploitation complète de la chaufferie.

Aucun dysfonctionnement majeur sur l'année.

- Une rigueur en faible sur cette année 2018 avec 1994 DJR ce qui nous ramène à une rigueur de 0,8 rigueur infèrieure à l'année passée
- 1 nouvelle sous station mise en service sur la fin d'année 2018, la médiathèque, première partie partie de la sous station des jardins de la culture
- Des livraisons de chaleur en baisse par apport à l'année dernière, baisse de fourniture expliquée par la rigueur de l'hiver, l'ajout des nouvelles sous stations en 2017 plus celle de cette fin d'année n'a pas compensé.
- La chaufferie du Lycée Pierre Joel BONTE à fourni seule la chaleur durant les mois d'été.
- La période de comptage ADEME effective reportée d'une année suite à des rigueurs infèrieures sur les deux années précédentes. Ce repport va nous permettre d'atténuer la perte de subventions.
- Première année d'exploitation d'une équipe dédiée aux réseaux de chaleur basée à Clermont-Ferrand qui apporte son expertise en terme d'efficacité énergétique et réalise la maintenance des équipements liés au process bois, taux de couverture au rendez-vous.
- Réparation définitive de la fuite réseau rue Antoine Caux au cours de l'été 2018

1.2. - AVENANTS AU CONTRAT

Pas d'avenant au contrat en cette année 2018

9

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018



1.3. - SECURITE

Aucun accident n'a été déclaré sur l'exercice 2018.

1.4. - ORGANISATION DE L'EXPLOITATION ET EFFECTIFS DU SITE

L'exploitation du réseau de chaleur est placée sous la responsabilité de Christophe BESQUENT via l'agence Chaud et Froid Urbain au sein de la direction régionale Sud-Est de ENGIE Cofely, il reste l'interlocuteur principal pour RCBE depuis le 1er Octobre 2016.

L'exploitation des installations est confiée à l'Agence ENGIE Cofely Auvergne au travers d'une convention d'exploitation signée avec la société RCBE. Cette convention a été portée à la connaissance du Délégant.

Cette convention est placée sous la responsabilité du Responsable de Département, Etienne CAUMON en remplacement de Claire CAILLE suite à une réorganisation Agence.

La responsabilité technique est assurée par Laurent BORDEL, rattaché à l'équipe d'exploitation biomasse de Clermont Ferrand en charge des réseaux de chaleur. (W32)

Cette équipe d'exploitation assure l'ensemble des interventions sur le réseau de chaleur. L'ensemble des personnels de cette cellule est suceptible d'intervenir en astreinte sur le réseau et la chaufferie de RCBE.

L'ensemble de l'équipe W32 est susceptible d'intervenir en astreinte sur les installations de la délégation.

	Nom	Prénom	Qualification
16	DEMARS	Fabien	Responsable d'exploitation
	CABARET	Yohann	Contremaître
	FAURE	David	Responsable de site
	CHILARSKI	Jérôme	Responsable de site
	BORDEL	Laurent	Responsable de site
N32	ROYER	Nicolas	Responsable de site
	RATINIER	Eric	Technicien d'exploitation
	FLEURY	Alexandre	Technicien d'exploitation
	GIBERT	Nathan	Technicien d'exploitation
	JACINTO	Antoine	Technicien d'exploitation

10

-DE
Date de télétransmission : 06/01/2020
Date de réception préfecture : 06/01/2020



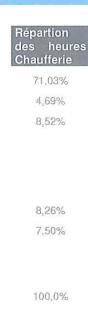
1.5. - HEURES AFFECTEES AU SITE

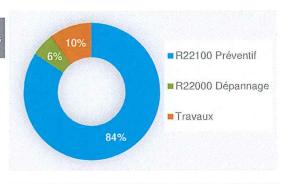
2 665 heures nécessaires pour le fonctionnement de la délégation :

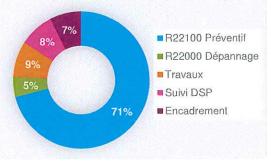


125 heures de correctif dont 118 sur la chaufferie Inclus 39 heures
d'astreinte dont 39
sur la chaufferie

RCBE	Nb Heures techniques
R22100 PREVENTIF	1 893
R22000 DEPANNAGE	125
Travaux	227
Sous TOTAL Technique	2 245
DONT ASTREINTE	39
RCBE	Nb Heures Adminitratif
RCBE Suivi DSP	
	Adminitratif
Suivi DSP	Adminitratif 220
Suivi DSP Encadrement	Adminitratif 220 200







Date de réception préfecture : 06/01/2020
Date de réception préfecture : 06/01/2020



O2 COMMERCE



-DE
Date de télétransmission : 06/01/2020
Date de réception préfecture : 06/01/2020





2 - COMMERCE

2.1. - COMMERCIALISATION DU SERVICE

- Le cumul des puissances souscrites au 31 décembre 2018 est de 13 244 KW
- Une sous station mise en service en fin d'année 2018, la médiathèque sur la sous station des jardin de la culture.
- Un fort abaissement de puissance intervenu en Avril sur la cuisine centrale suite à un contrôle de puissance. La puissance déterminée par le bureau d'étude était bien supérieure aux besoins.
- Un abaissement également en juillet suite à une demande de contrôle de la part du syndic de copropriété sur la résidence Valmy.

La liste complète des souscriptions de puissance facturées en fin d'année 2018 se trouve en annexe 9 du présent rapport d'exploitation.

2.2. - DEVELOPPEMENT COMMERCIAL

- Quelques axes de développement sur ce réseau de chaleur :
 - Etude de raccordement pour le Musée MANDET et l'Hotel de Ville,
 - Etude pour une extension vers le quartier du Courriat avec des batiments Ophis et un collège.
 - Etude pour le raccordement de la future école de l'audiovisuel
 - Etude pour le raccordement d'un batiment Ophis rue Antoine CAUX
 - Raccordement début 2019 du Foyer jeanne d'arc
 - Raccordement à l'automne 2019 du Foyer du Viaduc

2.3. - COMMUNICATION

Une plaquette « CHAUFFERIE BOIS & RESEAU DE CHALEUR DE RIOM COMMUNAUTE » a été créée en support des actions de communication et d'information.

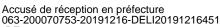
Demande du délégant pour une action environnementale pour la semaine du développement durable en juin 2018. Une journée porte ouverte à été éffectuée le 1er Juin 2018.

2.4. - LIVRAISONS CHALEUR

RCBE a assuré pour cet exercice d'exploitation la continuité de la fourniture de Chaleur.

Les livraisons de chaleur pour cette année 2018 s'élèvent à :

14 685 MWh Utiles.



Date de télétransmission : 06/01/2020 Date de réception préfecture : 06/01/2020

COMMERCE



Nous ne maitrisons plus aujourd'hui les mises en route et arrêt de chauffage sur les installations secondaires. La rigueur de l'hiver se mesurera sur la période de chauffe contractuelle de RCBE.

RCBE - Période de chauffage						
Année	Du 01 Janvier au 31 Mai	Du 01 Octobre au 31 décembre	DJR Annuel	Qualification Rigueur		
Trentenaire	1 519	986	2 505			
2017	1238	756	1 994	0,80		
2017	1346	919	2 265	0,90		
2016	1382	1005	2 385	0,95		

1. Détail des ventes

L'ensemble des abonnés au 31/12/2018 et les raccordements en cours d'année ont été fournis selon le règlement de service de la DSP et l'ensemble des ventes sont issues de la chaufferie principale et de la chaufferie Pierre Joel BONTE.

2. Ventes R1

Le détail des ventes mensuelles par abonné est donné en annexe 4 du présent document.

	VENTES en MWh	CA R1 HT	PRIX U R1 HT	CA R1 TTC	PRIX U R1 TTC
janv-18	1907	62 510,31	32,78	65 948,38	34,58
févr-18	2860	95 070,08	33,24	100 298,93	35,07
mars-18	2091	69 319,78	33,15	73 132,37	34,97
avr-18	1088	36 048,20	33,13	38 030,85	34,95
mai-18	689	22 750,75	33,02	24 002,04	34,84
juin-18	295	9 983,80	33,84	10 532,91	35,70
juil-18	225	7 628,01	33,90	8 047,55	35,77
août-18	201	6 838,84	34,02	7 214,98	35,90
sept-18	292	10 081,58	34,53	10 636,07	36,42
oct-18	917	33 019,36	36,01	34 835,42	37,99
nov-18	1859	64 768,48	34,84	68 330,75	36,76
déc-18	2261	77 292,08	34,18	81 543,14	36,07
TOTAL 2018	14685	495 311,27		522 553,39	

Q2 COMMERCE



3. Ventes R2

Le détail des ventes mensuelles par abonné est donné en annexe 5 du présent document.

	VENTES en KW	CA R2 HT	PRIX U R2 HT	CA R2 TTC	PRIX U R2 TTC
janv-18	13467	64 114,84	57,13	67 641,16	60,27
févr-18	13467	64 518,60	57,49	68 067,12	60,65
mars-18	13467	64 563,15	57,53	68 114,12	60,69
avr-18	13117	63 205,46	57,82	66 681,76	61,00
mai-18	13117	63 342,35	57,95	66 826,18	61,14
juin-18	13117	63 244,38	57,86	66 722,82	61,04
juil-18	13074	62 805,97	57,65	66 260,30	60,82
août-18	13074	62 659,87	57,51	66 106,16	60,68
sept-18	13074	62 725,11	57,57	66 174,99	60,74
oct-18	13074	62 798,87	57,64	66 252,81	60,81
nov-18	13244	63 588,64	57,76	67 086,02	60,94
déc-18	13244	63 870,45	57,83	67 383,32	61,01
TOTAL 2018		761 437,69		803 316,76	





2.5. - ÉVOLUTION DES INDICES DE REVISION FACTURATION R1 & R2

L'ensemble de l'évolution de ces indices est en annexe 2 du présent rapport :

			R	CBE -	Evolu	ution i	ndice	s R1 2	018				
		janv-18	févr-18	mars-18	avr-18	mai-18	juin-18	juil-18	août-18	sept-18	oct-18	nov-18	déc-18
Ri	€HT/MWh	32,7794	33,2413	33,1515	33,1325	33,0199	33,8434	33,9023	34,0241	34,5259	36,0080	34,8405	34,2571
R1 Taxes	0.880	1,713	1,713	1,713	1,713	1.713	1,713	1,713	1,713	1,713	1,713	1,713	1,713
Ticgn₀	4,34	8,450	8,450	8,450	8,450	8,450	8,450	8,450	8,450	8,450	8,450	8,450	8,450
R1G _o	36.79	57,929	52,397	51,933	51,744	52,943	58,359	58,816	E0.000	CO 450	70 700	70.000	00.000
PF ₀	3663,7	3663,700	3663,700	3663,700	3663,700	3663,700	3663,700	3663,700	59,982 3663,700	63,452 3663,700	73,799 3663,700	70,088	66,360 3663,70
PEG Nordo	12,64	21,390	19,100	18,908	18,830	19,326	21,568	21,757	22,240	23,676	27,959	26,423	24,880
Mix G Gaz	14,00%												
R1B _o	27,70	26,693	28,131	28,102	28,110	27,784	27,860	27,854	27,806	27,825	27,864	27,110	27,039
CEEB-MMG₀	122.7	115,60	123,80	123,80	123,80	121,20	121.20	121.20	121.00	121,00	121.00	116,20	116,20
IT _o	129,68	133,28	134,20	133,66	133,82	135,96	137,38	137,27	137,00	137,35	138,08	139,19	137,85
Mix B Bois	86,00%												

			RC	BE - E	Evolu	tion i	ndice	s R2	2018				
		janv-18	févr-18	mars-18	avr-18	mai-18	juin-18	juil-18	août-18	sept-18	oct-18	nov-18	déc-1
R2 en € H	IT / kW	57,1306	57,4904	57,5302	57,8230	57,9483	57,8587	57,6466	57,5124	57,5723	57,6406	57,7641	57,83
R21	2,74	3,257	3,487	3,491	3,733	3,767	3,630	3,385	3,121	3,090	3,118	3,109	3,10
R22	24,40	26,377	26,488	26,531	26,570	26,661	26,682	26,710	26,821	26,901	26,937	27,052	27,1
R23	5,27	5,597	5,616	5,609	5,620	5,620	5,647	5,651	5.670	5.682	5,686	5,703	5,70
R24	59,85	59,850	59,850	59,850	59,850	59,850	59,850	59,850	59,850	59,850	59,850	59,850	59,8
R25	-37.95	-37,950	-37,950	-37,950	-37,950	-37,950	-37,950	-37,950	-37,950	-37,950	-37,950	-37,950	-37,9
EMT	108,75	132,91	143,61	143,81	155,11	156,70	150,32	138,89	126,53	125,07	126,40	126,00	126,0
BT40	982,20	1038,73	1042,67	1040,70	1043,65	1042,67	1049,56	1050,55	1054,49	1057,44	1058,42	1061,38	1062
ICHT-IME	105,800	122,50	123,20	123,20	123,20	123,80	123,80	123,80	124,50	124,50	124,50	125,40	125,
FSD2	123,500	126,60	127,10	127,80	128,30	128,80	128,90	129,30	129,80	130,90	131,40	131,70	132,





-DE
Date de télétransmission : 06/01/2020
Date de réception préfecture : 06/01/2020



3.1. - ACHAT ENERGIE PRIMAIRE

Avec le taux de couverture le plus élevée depuis la mise en service du réseau de chaleur, la consommation de bois est en hausse

3.2. - ENERGIE BOIS

RCDE - S	YNTHESE BIOMASSE A	NNEE 2018
The second second	Quantité en T	Quantité Mwh PCI
JANVIER	997	2 992
FÉVRIER	1 113	3 054
MARS	967	2 514
AVRIL	461	1 325
MAI	430	1 187
JUIN	158	406
JUILLET	163	567
AOÛT	174	581
SEPTEMBRE	194	620
OCTOBRE	410	1 404
NOVEMBRE	781	2 343
DÉCEMBRE	920	2 832
Total Annuel 2018	6 768	19 824

La consommation totale de bois pour cet exercice est arrêtée à 19 824 Mwh répartis sur les deux chaufferies de la délégattion.

Les comptes de la société RCBE ont été arrêtés avant la facturation réelle de décembre ce qui explique la différence entre le total des achats facturés et les achats d'énergie du compte de résultat.

Les cut-off sont définis au compte de résultat complet de la filiale en annexe 3 du rapport annuel ligne 33.

L'ensemble de ces achats poste par poste se trouve en annexe 6 du présent rapport.

Date de réception préfecture : 06/01/2020



3.2.1. - ENERGIE GAZ

Les achats de gaz pour cette année 2017 sont répartis sur les deux points de livraison.

	Gaz Chaufferie RCBE	1972 MWh
GAZ	Gaz Pierre Joel BONTE	68 MWh
	TOTAL	2 040 MWh

L'ensemble des dépenses d'energie est portée en ligne 32 du compte de résultats.

3.2.2. - ENERGIE ÉLECTRIQUE

ELECTRICITE 2017	Energie	334 MWh	
---------------------	---------	---------	--

Ces charges sont reprises en ligne 37 du compte d'exploitation.

3.2.1. - TRAITEMENT DES CENDRES

RCBE à évacué 81,5 tonnes de cendres sèche sous foyer via la filière agricole et 8,0 tonnes de fines issu de la filtration terminale des outils de production, ces fines de combustion ont étés traitées en centre d'enfouissement.

Ces charges sont reprises en ligne 34 du compte d'exploitation.

L'ensemble de ces dépenses est annexée au présent document.

3.2.2. - EAU ET ASSAINISSEMENT

Ces charges sont reprises en ligne 35 du compte d'exploitation.

Q3 EXPLOITATION



3.3. - CHARGES D'EXPLOITATION

3.3.1. - CONTRAT DE MAINTENANCE

- RCBE n'a pas de personnel en propre.
- Pour assurer les obligations du contrat de DSP, RCBE a confié l'exploitation des installations à l'Agence ENGIE Cofely qui met à disposition les hommes et les moyens.
- L'exploitation des installations a été réalisée par l'Agence ENGIE Cofely au travers d'un contrat confié par RCBE. Ce contrat a été porté à la connaissance de l'autorité délégante.

	Nom	Prénom	Qualification		
	DEMARS	Fabien	Responsable d'exploitation		
	CABARET	Yohann	Contremaître		
	FAURE	David	Responsable de site		
	CHILARSKI	Jérôme	Responsable de site		
	BORDEL	Laurent	Responsable de site		
W32	ROYER	Nicolas	Responsable de site		
	RATINIER	Eric	Technicien d'exploitation		
	FLEURY	Alexandre	Technicien d'exploitation		
	GIBERT	Nathan	Technicien d'exploitation		
	JACINTO	Antoine	Technicien d'exploitation		

Le montant de la redevance Exploitation pour l'exercice est de : 183 443 € HT

Il a été mis en place une formule d'intéressement technique pour le contrat liant RCBE à COFELY. Cette formule d'intéressement dépend directement des résultats techniques de l'exploitation.

Cette dépense est portée en ligne 42 du compte de résultat

3.3.2. - ASSURANCES

Détail Assurances

Assurances

10 318€

Les charges d'assurances sont portées ligne 57 « Assurances » du Compte d'Exploitation.

Accusé de réception en préfecture 063-200070753-20191216-DELI20191216451

23



3.3.3. - IMPOTS ET TAXES

Détail Taxes

CFE/CVAE	24 237 €
Taxe Foncière	28 704 €
Total TAXES	52 941 €

Ces charges sont portées en ligne 62 « Impôts et Taxes » du Compte d'Exploitation.

3.3.4. - AUTRES CHARGES P2

Ces sommes représentent les dépenses liées à l'exploitation de la chaufferie.

Charges P2 40 829 €

Les frais de téléphone, annonces officielles ou frais d'actes ainsi que la location de la chaufferie Pierre Joel BONTE sont regroupés L'ensemble de ces dépenses est porté ligne 68 « Divers Charges P2 » du Compte d'Exploitation.

3.3.5. - FRAIS GENERAUX

Le calcul des frais généraux pour la gestion de la délégation est arrêté à 5% du CA.

Frais généraux : 5 % du chiffre d'affaires annuellement réalisé R1 + R2

Frais généraux 5 % *1 269 784 = 64 761 €

Ces charges sont portées ligne 73 du Compte d'Exploitation.

Ces charges sont rétraitées dans le compte d'exploitation afin de répondre à l'avenant N°1 du contrat de concession.

Frais généraux appliqués

64 671 € - 18 661 € = 46 010 €

Accusé de réception en préfecture 063-200070753-20191216-DELI20191216451 Date de télétransmission : 06/01/2020

Date de réception préfecture : 06/01/2020



3.3.6. - REDEVANCE VERSEE AU CONCEDANT

Redevance pour occupation du domaine public

Selon les articles 40 & 41 du contrat principal, les redevances et loyers dus par le concessionnaire sont définis comme suit :

Redevance annuelle d'occupation du domaine public pour un montant de 0,9 % du CA de N-1 Redevance de contrôle d'un montant de 16 000 € actualisée selon le terme R 22

Redevance au délégant

28 466 €

L ensemble des redevances pour l'exercice est arrêtée à 28 466 € HT. Ces charges sont portées en ligne 78 du Compte d'Exploitation.

3.3.7. - FRAIS DE COMMUNICATION ET D'INFORMATION AUX USAGERS

Sont regroupées dans ce poste frais de communication et d'information, les charges de :

- Communication
- Conception, édition et fourniture plaquettes communication
- Réception, inauguration de la chaufferie

Frais de communication et d'information aux usagés

0 €

Aucune dépense cette année sur ce poste.

3.4. - COMPTE ENTRETIEN RENOUVELLEMENT

Recettes R23

La redevance R23 est revalorisée chaque mois selon les termes contractuels, le calcul de ces recettes est mensualisé.

Le détail de ces recettes R23 figure en annexe 8 de ce rapport annuel.

Pour l'exercice 2018, le montant des recettes à créditer sur le compte de renouvellement est de 74 648,01 € HT.

Dépenses R23

Plusieurs postes de dépenses sur cet exercice pour un montant de 55 443,26 €HT :

- · Le remplacement de la ventilation de la chaudière PJB
- Le remplacement des vis descendrage Chaudière Schmitt
- La réfection de la voûte de la Chaudière Schmitt

25



- La réfection de la tôle de descendrage
- La réfection sôle foyer Chaudière PJB
- La réfection sôle et la remise en état de la chaudière Schmitt

Compte de renouvellement :

Le compte GER est activé depuis le 01/10/2013, date de mise en service du réseau.

Première année de dotation pour la filiale

L'ensemble du suivi du compte GER est en annexe 8 de ce rapport annuel.

Le solde de ce compte GER en fin d'année 2018 est de + 180 342.50 € HT.

Période	Recettes	Dépenses	Solde	
Total fin 2016	69 795,88 €	44 387,84 €	128 440,82 €	
Total fin 2017	72 657,50 €	39 960,56 €	161 137,75 €	
Total fin 2018	74 648.01 €	55 443.26 €	180 342,51 €	

3.5. - COMPTE CONVENTIONNEL « DOTATION / AMORTISSEMENTS / PROVISIONS »

A la fin de l'année 2018, RCBE a immobilisé la somme de

7 851 241,97 € HT

Les subventions correspondantes à ces immobilisations sont de - 3 238 743,81 € HT

Les travaux de premier établissement ont été mis en service en octobre 2013, les amortissements des installations ont débuté le 31/03/2014.

L'extension medigthèque à été activée en cette année 2018.

L'amortissement brut pour cette année 2018 se porte à - 350 037 €. La quote part subvention pour la même période est de 150 397 €.

Amortissements - 350 037 € 150 397 € 199 639 €

Les charges d'amortissement net pour ce premier exercice sont de 199 639 € HT.

Les frais financiers liés à cet amortissement se montent à 593 € HT.

L'ensemble de ces charges sont portées en ligne 88 du Compte d'Exploitation.

26



O4 COMPTE DE RÉSULTAT EXERCICE



Accusé de réception en préfecture 063-200070753-20191216-DELI20191216451

Date de télétransmission : 06/01/2020 Date de réception préfecture : 06/01/2020



Q4 COMPTE DE RÉSULTAT EXERCICE



4 - COMPTE DE RESULTATS EXERCICE

Le compte de résultats laisse apparaître un résultat net négatif de 60 K€ pour cette année 2018.

	W	2016	2017	2018
en € HT		20110	2011/	120116
PRODUITS	Unité			
Total R1	€HT	450 090	513 943	508 460
Total R2	€HT	714 153	735 594	761 324
Total R1+R2	€HT	1 164 243	1 249 537	1 269 784
Autres produits			4620	6 538
Droits de raccordement				
TOTAL PRODUITS		1 164 243	1 254 157	1 276 322
CHARGES		70 V 20 C		John W.
Sous Total 60 (Achats d'Energie)		426 496	563 274	550 851
Sous total 61 (Charges d'exploitation)		32 743	33 601	28 402
Sous total 62 (Conduite et maintenance)		202 175	196 669	193 363
Sous total 63 (Assurances)		11 008	6 485	10 318
Sous total 64 (Impots taxes et autres Charges)		49 870	35 191	52 941
Sous total 65 (autres charges de gestion courante)		40 427	50 306	40 829
Sous total 66 (charges financières)		58 210	62 401	63 044
Sous total 67 (Redevances)		13 927	28 274	28 466
Sous total 68 (Entretien et Grosses réparations)		43 738	39 961	74 483
Sous total 69 (dotations aux am. et aux prov)		214 169	217 285	200 232
TOTAL DES CHARGES	PARTE I	1 092 563	1 233 448	1 244 646
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS		71 680	20 709	31 676
Charge Financières		138 813	115 140	110 314
IS (34,43 %)				
RÉSULTAT D'EXPLOITATION NET		-67 133	-94 430	-78 638
		-5,8 %	-7,5 %	-6,2 %
Retraitement des frais Généraux		+17 230	+18 471	+18 661
RÉSULTAT D'EXPLOITATION NET		-49 903	-75 959	-59 977



O5 ANNEXES



Accusé de réception en préfecture 063-200070753-20191216-DELI20191216451

-DE
Date de télétransmission : 06/01/2020
Date de réception préfecture : 06/01/2020

Accusé de réception en préfecture 063-200070753-20191216-DELI20191216451 -DE Date de télétransmission : 06/01/2020 Date de réception préfecture : 06/01/2020

05 ANNEXES



5 - ANNEXES

- 1. Tableau de bord technique / Indicateurs de performances
- 2. Détail révision de prix / Evolution des indices/ Prix moyen de chaleur
- 3. Bilan société RCBE certifié par CAC
- 4. Détails des ventes mensuelles par abonné sur l'année 2018
 - R1 technique et financier
 - R2 technique et financier
- 5. Détails des ventes mensuelles par abonné sur l'année 2018
 - R1 technique et financier
 - R2 technique et financier
- 6. Bilan complet des achats des énergies primaires sur l'exercice
 - Achats d'Electricité
 - Achats de Biomasse
 - Achats de Gaz
- 7. Traitement des Cendres
- 8. Bilan dépenses P3 / solde compte GER
- 9. Puissance souscrites par abonné au 31 12 2018
- 10. Détail des immobilisations.

